

RÉDUIRE LA VITESSE DANS LE VILLAGE



Le département, à notre demande, a réalisé des relevés de vitesse sur une semaine à l'entrée sud du village.

Le constat est sans appel, 40 % des automobilistes sont en excès de vitesse. Nous avons donc entamé des négociations avec celui-ci (car nous sommes là sur une voie départementale) pour faire un certain nombre d'aménagements de sécurité dans la traversée du village. Nous sommes parvenus à un accord portant sur quatre réalisations :

- réalisation d'une écluse double (double chicane) en face de chez Mr et Mme Rigoulet Bruno
- réalisation d'un marquage au sol type "voie partagée" (3 m de chaussée dédiée à la circulation, 2 x 1 m en rive pour les modes de déplacement doux) entre la place de la Mairie et le pont de la Parpaille
- mise en place de deux "cédez le passage" sur la départementale pour rendre prioritaires le chemin de la Tour et la place de la Mairie
- remplacement du "cédez le passage" de la route de Combovin par un "stop".

Ces travaux se dérouleront dans le cadre du programme voirie 2021. L'écluse se fera avant la fin de l'année scolaire, et le reste après la réfection de la chaussée menée par le département dans la totalité du village.

Celle-ci est prévue fin juillet.

renforcement de notre réseau d'eau potable

L'Eau de Valence va entreprendre des travaux de renforcement de réseau. Ces travaux se dérouleront avant la fin de l'année scolaire.

Ils ont pour but de renforcer les capacités de distribution. Une nouvelle conduite en fonte, diamètre 100 mm, va remplacer les conduites PVC existantes.

Comme vous pouvez le voir sur le plan, ils se situent dans le centre du village, Chemin de la Brunelle. Ces travaux vont générer des gênes à la circulation et des coupures d'eau sporadiques.

La commune va profiter de cette modification pour mettre en place un poteau incendie en face de la place. Tout ceci se fera avant la réfection totale des chaussées qui aura lieu courant juillet.



Maillage du réseau d'eau par le chemin de la Brunelle.



mars • avril • 2021

Le courrier de la tour

LETTRE D'INFORMATION



Barcelonne

COMMUNE DE LA DRÔME

LE COURRIER DE LA TOUR

Commune de Barcelonne

1, place de la mairie

26120 Barcelonne

[Tél.] 04 75 59 23 32

mairie.barcelonne@wanadoo.fr

barcelonne.fr

[Directeur de publication]

Patrick Brochier

[Rédacteur en chef]

Yannick Legendre

[Graphisme]

David Fraisse

sécuriser le réseau d'eau potable

Changement climatique aidant, le débit estival de la source approvisionnant une partie du village est de plus en plus juste.

Nous avons déjà un appoint qui se fait via une conduite qui vient de Combovin et qui alimente notre réservoir. Malheureusement, dans un avenir proche, cela risque de s'avérer insuffisant pour faire face à notre besoin. Depuis le 1^{er} janvier 2020, cette compétence a été transférée à l'agglomération.

Mailler notre réseau

Afin d'anticiper ce risque de pénurie ponctuel, il a été décidé de mailler notre réseau avec celui de Chabeuil. Ainsi, au début de l'été, un chantier de grande envergure va démarrer afin de relier ces deux équipements. Le point de départ est situé sur la commune de Chabeuil, chemin des Pêcheurs et le



Interconnexion Barcelonne SIEPV.

point d'entrée sur notre réseau se trouve dans le hameau des Salards (voir tracé sur le plan joint). À cet endroit, un équipement hydraulique sera installé afin de réguler et minimiser le volume d'eau entrant sur le réseau. L'idée étant de faire en sorte d'optimiser l'utilisation de la source qui restera la ressource prioritaire. Tout cet investissement est mené et assumé financièrement par Valence Romans

Agglomération (au travers d'Eau de Valence). Nous allons profiter de cette opération pour mettre en place, sur le tracé de cette nouvelle conduite, trois poteaux incendie qui assureront la défense d'une partie des habitations du chemin des Perrettes et du hameau des Salards. Ces travaux restent, eux, à la charge de la commune, subventionnés à 50 % via un fond de concours de l'agglomération.

AU CIMETIÈRE



Face à la pénurie d'emplacements disponibles dans le cimetière, une campagne de reprise a été lancée.



Phase 1 2021, reprise du terrain commun (càd des tombes sans concession), **en jaune** sur le plan. Arrêté affiché en Mairie et au cimetière.

Phase 2 2021-2025, reprise de 3 concessions en état d'abandon, **en bleu, rouge et vert** sur le plan.

En respect de la procédure et pour permettre leur reprise, ces tombes ne doivent pas être entretenues.

A l'issue de ces formalités, une entreprise de pompes funèbres interviendra. Une fouille de chaque sépulture sera entreprise, si besoin une réduction sera opérée. L'ensemble sera déposé dans l'ossuaire du cimetière. La stèle de celui-ci sera complétée avec le nom des personnes qui l'auront rejoint.

Si vous disposez d'informations sur ces sépultures merci de contacter la mairie.

mairie.barcelonne@wanaddo.fr